

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2005

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) – GEORGES Y. – LE FOLL M. – HENRY B. – FREMONT L. COLLOBERT H. – THOMAS D. (Adjoints) – MABIN B – LE BAIL M. – LE VEZOUET JP. – JONET S. - PERSONNIC A. – LE ROUX P. – LE MARREC Y. - GUENNIC M TH. – PLOUX G. – MONNIER M. – MEUNIER J. – ANGER M. – JOUANIGOT A. – KERHERVE J. – RICHARD G.

ABSENTS EXCUSES :

M. SALAUN JC. qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.

M. Loïc FREMONT a été désigné comme secrétaire de séance

I Projet Mairie – Demande de subvention DGE

M. Hervé COLLOBERT présente le projet de la nouvelle mairie. La mairie actuelle servirait d'espace multiculturel. Suite à la présentation du projet, le Conseil Municipal émet quelques remarques :

- Toit plat ?
- Fenêtres coulissantes ?
- Débords ((luminosité des locaux) ?
- Luminosité salle du conseil municipal ?

Ces questions seront soumises à M. GOSSELIN, Architecte.

Le projet de la nouvelle mairie est une opération éligible à l'octroi de la DGE. La demande de DGE porte sur un montant de 912 626 euros HT. Le taux de subvention qui peut être accordé peut être compris entre 20 et 30 %, le dossier doit être déposé en sous préfecture avant le 31 janvier 2005.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer le dossier de demande de DGE.

II Acquisition immobilière au bourg – Propriété de Mlle COLEOU (Avis du Domaine)

Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle mairie, M. Pierre SALLIOU avait engagé des négociations avec Mlle COLEOU pour l'acquisition de son terrain et de sa maison situés derrière la mairie. Après de nombreuses rencontres, Mlle COLEOU a décidé de vendre sa propriété au prix de 89 000 euros. Cette acquisition étant supérieure au prix de 75 000 euros, la commune est dans l'obligation de consulter les services du Domaine. Ce service a estimé la

valeur vénale de la propriété au prix de 64 000 euros, avec une marge de négociation de 10 %.

Le coût de l'immobilier augmentant d'environ 15 % /an, le conseil municipal , à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'achat de la propriété de Mlle COLEOU au prix de 89 000 €.

III Révision simplifiée du PLU – Secteur du Restmeur – Bilan de concertation et approbation

Le 3 Novembre 2004, le dossier relatif à la révision simplifiée du PLU était transmis à la Sous Préfecture pour contrôle de légalité. Après vérification, M. le Sous Préfet fait observer que dans le dossier, il n'est pas fait état du bilan de concertation. A l'unanimité, le conseil municipal prend une nouvelle délibération qui fait état de cette concertation.

IV Syndicat Départemental d'Electricité – Signature d'une convention pour chacune des activités.

Les nouvelles compétences du SDE sont les suivantes :

- Réseaux de distribution publique d'énergie électrique
- Réseaux publics de distribution de gaz
- Eclairage public
- Infrastructures souterraines de communication électronique

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention pour chacune de ces activités.

V Questions diverses

M. Jean. KERHERVE évoque un problème d'éclairage dans la salle de tennis. Plusieurs néons sont défectueux. M. Yves GEORGES assure que le remplacement de toutes les lampes est prévu au plus tard le 15 février 2005.

Projet de suppression d'un poste à l'école du Croissant

A la rentrée prochaine, l'inspection académique envisage de supprimer un poste à l'école du Croissant. M. Pierre SALLIOU et M. Hervé COLLOBERT ont rencontré M. l'Inspecteur d'Académie. le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire une motion pour surseoir à la suppression d'un poste à l'école du Croissant. En effet, il est constaté une augmentation de la population de PABU suite au recensement effectué sur la commune en janvier 2004 (Estimation : 2801 habitants au lieu de 2675). Le nombre d'élèves scolarisés à l'école du Croissant devrait augmenter, grâce aux nouvelles constructions du lotissement du Rucaër. De plus, la suppression d'un poste entraînerait une désorganisation dans le fonctionnement de l'école.

Demande de l'Association Bretagne pour la libération d'Ingrid BETANCOURT, de Clara ROJAS et des otages colombiens

Le 19 novembre 2004 correspondait au millième jour de la séquestration d'Ingrid BETANCOURT et de Clara ROJAS. Aussi, pour ne pas les oublier, l'association Bretagne pour la libération d'Ingrid BETANCOURT, de Clara ROJAS et des otages colombiens propose t'elle des actions . Le Conseil Municipal souhaite participer à cette opération en plantant 2 arbres (1 à l'école du Bourg, 1 à l'école du Croissant) en collaboration avec la commission municipale des enfants.

VI Informations

Personnel communal

- Départ de M. Claude PERSONNIC le 01 mars 2005 pour la commune de CARNAC
- Départ en retraite de Mme Marie NIVES le 1^{er} mars 2005

Dates des prochaines réunions

- 26/01/2005 : PLU
- 28/01/2005 : Pot offert aux pabuais qui ont illuminé leurs habitations lors des fêtes de fin d'année
- 08/02/2005 : Réunion avec M. GOSSELIN Architecte
- 09/02/2005 : Commission du Personnel

M. Bernard HENRY fait part du courrier adressé par Raymond HENRY pour remercier la municipalité, le personnel communal, du soutien apporté au Club des Ajoncs d'Or. M. Raymond HENRY quittant la présidence du club des Ajoncs d'Or, pour des raisons familiales. Il est remplacé par Mme Fernande COUSIN.

M. Yves GEORGES informe qu'il y a un affaissement de la chaussée rue Léon Blum. Ceci est dû à une rupture de canalisation d'eaux pluviales. Les travaux vont être réalisés prochainement.

M. Loïc FREMONT informe que le numéro 12 de PABU infos va sortir tout prochainement. La distribution du bulletin sera assurée , pour la première fois, par des intérimaires.